



© ADEME

Ça chauffe pour la planète !

À l'heure où la crise écologique ne peut plus être ignorée, le rapport alarmant du GIEC vient nous rappeler que le temps est compté pour notre planète bleue et que nous devons tous contribuer pour limiter notre impact écologique.

Qu'est-ce que le GIEC ?

Le GIEC (pour Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) est une organisation regroupant 195 États membres de l'ONU dont l'objectif est de faire régulièrement un état des lieux des connaissances scientifiques les plus avancées sur le climat. Il réunit des milliers de scientifiques volontaires du monde entier pour évaluer, analyser et synthétiser les nombreuses études scientifiques sur le sujet.

L'expertise scientifique est conduite par trois groupes de travail :

- Le **groupe de travail 1** (volet 1) évalue les aspects scientifiques du système climatique et de l'évolution du climat,
- Le **groupe de travail 2** (volet 2) s'occupe des questions concernant la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climatiques, les conséquences négatives et positives de ces changements et les possibilités de s'y adapter,
- Le **groupe de travail 3** (volet 3) évalue les solutions envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ou atténuer de toute autre manière les changements climatiques.



Les États membres peuvent contribuer volontairement au budget annuel qui était d'environ 6 millions d'euros en 2021.
La contribution de la France s'élevait à 1 million d'euros !

Concentrons nous sur le volet 1. Les prochaines revues Eco-logique vous présenterons les points à retenir des volets 2 et 3.



Le rapport du GIEC : les 10 points à retenir du 1^{er} volet

Source : GIEC et collectif Pour un réveil écologique

1

Des changements sans précédent

Nous vivons une rupture par rapport aux fluctuations naturelles du climat passé. Les changements sont rapides, sans précédent depuis des milliers d'années et certains sont déjà irréversibles. Le réchauffement planétaire atteint 1,1°C sur la dernière décennie par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900).

2

Responsabilité humaine

L'influence humaine explique l'intégralité du réchauffement planétaire observée. Les activités humaines via l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) et les changements d'affectation des terres (principalement déforestation) conduisent à des changements qui affectent toutes les régions du monde et s'intensifient.

3

Un renforcement des événements extrêmes

L'influence humaine rend déjà certains événements extrêmes plus fréquents, plus intenses, plus longs et elle modifie leur saisonnalité. Il est incontestable que le nombre et la sévérité des vagues de chaleur, des fortes précipitations, des sécheresses, et des événements impliquant plusieurs extrêmes, ont augmenté depuis l'ère préindustrielle.

4

Le CO2 s'accumule

Chaque tonne de CO2 supplémentaire dans l'atmosphère contribue à un réchauffement planétaire additionnel. Si on arrêta aujourd'hui d'en émettre, la température globale se stabiliserait au niveau qu'elle a atteint. Plus la neutralité carbone (soit des émissions nettes de CO2 égales à zéro) sera atteinte tardivement, plus le niveau de réchauffement, et les risques associés, seront élevés.

5

Agir dès aujourd'hui

Même dans un scénario de forte réduction des émissions, celles-ci induisent inéluctablement une aggravation du réchauffement dans les deux décennies à venir et le seuil de 1,5 °C sera franchi dans les années 2030. L'ampleur des changements climatiques au-delà de 2040 et des risques pour les écosystèmes et les sociétés humaines, dépend en revanche des choix et des actions d'aujourd'hui.

6

Des effets à très long termes

Les changements affectant l'océan et les zones gelées de la planète sont irréversibles à l'échelle de plusieurs générations, mais leur rythme peut être ralenti en limitant le réchauffement, ce qui est essentiel pour l'adaptation. Le niveau de la mer continuera à augmenter sur des millénaires et les glaciers continueront à fondre pendant des décennies, même après une stabilisation du réchauffement global.

7

Chaque dixième de degré compte

Chaque augmentation de réchauffement additionnel continue à intensifier de nombreux changements de notre climat : les extrêmes, le cycle de l'eau, la hausse du niveau de la mer sont en lien direct avec le niveau de réchauffement. Une canicule qui avait 1 chance sur 50 d'arriver avant l'ère industrielle aura 9 fois plus de chances d'arriver à 1,5 °C de réchauffement global, et 14 fois plus à 2°C.

8

Les puits de carbone à l'épreuve

L'océan et la biosphère absorbent aujourd'hui la moitié des émissions de CO2 d'origine humaine. De forts réchauffements réduiraient la part de carbone qu'ils absorbent.

9

Tout envisager

Certains événements de faible probabilité doivent être pris en compte pour l'adaptation et l'évaluation des risques car ils auraient des conséquences très graves sur les écosystèmes et les sociétés (ex : le dépérissement rapide de la forêt amazonienne, des changements abruptes de la circulation océanique ou de la fonte des calottes polaire). Plus le niveau de réchauffement est élevé plus le risque de telles éventualités augmente.

10

Des effets bénéfiques rapides

Les mesures prises pour abaisser les émissions de gaz à effet de serre s'accompagnent de co-bénéfices immédiats en matière de santé publique. Réduire l'usage des combustibles fossiles et modifier les pratiques agricoles en vue d'une décarbonation améliorent la qualité de l'air. De plus, limiter les émissions de méthane permet non seulement de limiter le réchauffement à court terme mais aussi l'ozone de surface, polluant atmosphérique qui nuit à la santé et aux rendements agricoles (cf. *Projet PAL-ACTER*).

14 000 documents scientifiques

→ Le rapport du GIEC est une synthèse de 14 000 papiers scientifiques. Les 234 auteurs et autrices principaux ont répondu à 78 007 commentaires des gouvernements et d'experts !
C'est un travail très important qui a été effectué par des scientifiques de façon bénévole.



Des mouseurs pour économiser l'eau

L'eau est un élément indispensable à la vie qui a longtemps été définie comme une ressource inépuisable. Face aux changements climatiques, l'eau est reconnue comme un bien limité nécessitant une gestion économique.

C'est pourquoi, la CCAVM a doté ses structures de mouseurs afin de limiter sa consommation d'eau. Le but d'un mouseur est de maintenir un débit d'eau constant. Il se présente sous la forme de grilles (cf. image) qui divisent le flux d'eau en plusieurs petits courants en ajoutant l'air entre eux. Le volume d'eau est dilué par l'air, ce qui permet de réaliser des économies d'eau.



Il n'y a pas d'âge pour prendre soin de la planète !

La sensibilisation à l'environnement peut se faire dès le plus jeune âge, la preuve à la crèche Galipette où plusieurs actions sont mises en œuvre.

Par exemple, le tri des déchets au moment des repas, les jeux issus du recyclage ou la vaisselle composée de matériaux éco responsable... sont des actions maintenant intégrées au quotidien des enfants.



Afin de renforcer ces actions auprès des enfants et des familles, l'équipe pédagogique, à l'occasion de la journée de l'environnement, a décidé de mettre en œuvre plusieurs projets tout au long de la semaine du 5 au 10 juin dernier :

- La mise en place d'un bac sensoriel sur le thème de la terre : râteaux, pelles, passoirs, coquilles d'escargots ont été mis à disposition pour permettre aux enfants d'être en contact avec des éléments de la nature.
- Deux sorties « ramassage des déchets » ont été proposées, l'occasion pour les enfants d'observer l'environnement, d'identifier les déchets et d'exercer sa motricité fine. Les poubelles de la crèche ont d'ailleurs été étiquetées avec les enfants (recyclage, verre) dans le but de les familiariser avec les codes couleurs et les logos. Cela leur permet d'identifier facilement les déchets recyclables ou non.
- Un temps de lecture sur l'environnement a été animé par l'équipe. Une sélection de livres sur cette thématique a été effectuée en amont, à la bibliothèque d'Avallon.

Agir ensemble pour ne pas manquer d'air !

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements accueillant des enfants (écoles maternelles et élémentaires, centres de loisirs, crèches).

Afin d'informer les Maires des aspects administratifs de cette réglementation, une réunion d'information a eu lieu le 13 avril dernier.

Si vous n'avez pas pu assister à cette réunion, vous pouvez en demander la présentation en écrivant à transition.ecologique@cc-avm.fr



Une seconde vie pour les déchets verts

Avant de vous aventurer en déchetterie pour déposer vos déchets verts, plusieurs solutions existent pour valoriser ces déchets depuis chez vous :

- **Le broyage / paillage** : en entier ou broyé, cette technique évite le dessèchement de votre terre et ralentit la pousse des mauvaises herbes.
- **Le compost** : en y ajoutant aussi avec vos épluchures, la dégradation des déchets verts devient un allié pour rendre votre terre fertile.
- **La permaculture** : moyen idéal pour transformer vos déchets de jardin en un socle de plantation riche, ce principe de jardinage revient à alterner des couches successives de matières organiques vertes et brunes. Cet empilement d'épaisseurs forme une butte riche et humide sur laquelle vous pouvez réaliser des plantations (et non pas des semis).



Si aucune de ces techniques ne vous convient, il est évidemment possible d'opter pour un dépôt en déchetterie. Vos déchets verts seront ensuite transportés sur une plateforme de compostage, qui a permis en 2021 de traiter plus de 1 500 tonnes de déchets verts.

Rappel : le brûlage des déchets verts est strictement interdit ! (amende pouvant aller jusqu'à 450€)

AGENDA

Du 19 au 25 septembre 2022 : Pour la 2^{ème} année, la CCAVM participe au Challenge de la mobilité lancé par l'ADEME BFC en partenariat avec la Région BFC, la DREAL BFC et la CCI BFC.

Vous aussi participez en inscrivant votre entreprise ici : <https://bit.ly/3PUExqd>